

De M. le Maire de la commune de la Voulte  
sur Rhône,

À l'ensemble des conseillers municipaux,

À la Voulte-sur-Rhône,  
Le 23/10/2024,

**CONVOCAATION  
AU CONSEIL MUNICIPAL**

Chers (ères) Collègues,

En raison de l'absence de quorum lors de la séance du 22 octobre 2024 et conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, je vous convie à la prochaine réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le :

**Mardi 29 Octobre 2024  
à 18h  
en salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour sera le même que celui prévu pour la séance du 22 octobre 2024. Toutefois, je vous confirme que le projet de délibération n°2024-055 est retiré de l'ordre du jour du fait de l'acceptation par Madame la Préfète de l'Ardèche de la démission de Madame Chaix-Imberteche en date du 21/10/2024.

Conformément à l'article précité, les débats se dérouleront sans condition de quorum.

Je vous prie d'agréer, Chers (ères) Collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
Bernard Brottes

*Afin de pouvoir les traiter efficacement, je vous serais reconnaissant de me transmettre vos questions par écrit au moins 3 jours ouvrables avant le CM.*

\*\*\*

### POUVOIR

*Vu l'article L.2121-20 du CGCT qui autorise « tout conseiller municipal empêché d'assister à une séance à donner à un collègue de son choix le pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir [...] »*

Je soussigné(e), (NOM, Prénom) .....  
donne pouvoir à (NOM, Prénom) .....

Afin de me représenter à la séance du conseil municipal de la commune de la Voulte-sur-Rhône  
convoqué pour le **29/10/2024**,

Et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents par  
procuration.

Fait à

Le